

MÉMOIRE

TERMINAL MÉTHANIER DE RABASKA

Présenté par Denis Turgeon, ing., Président
CRT Construction inc.

11 janvier 2007

Bonjour,

Mon nom est Denis Turgeon, je suis résident de Lévis et président de CRT Construction inc., une entreprise sise au 870, Archimède à Lévis. Notre entreprise œuvre dans le secteur industriel et génie civil depuis quarante ans. Nos effectifs dépassent le nombre de deux cents personnes en période de pointe. Nous avons construit différents projets tels que : silos industriels pour Alouette à Sept-Îles, des centrales électriques pour Innergex en Ontario, des routes, ponts et viaducs pour le Ministère des Transports un peu partout au Québec. Nous avons également procédé à des réfections et érigé, pour le compte d'Hydro-Québec, des centrales électriques ainsi que des barrages. Nous avons construit plusieurs stations de traitement des eaux usées pour des papetières de même que pour la défunte Société québécoise d'assainissement des eaux usées ainsi que plusieurs autres projets à travers le Québec.

Dans un contexte où tous s'accordent pour dire que l'activité de la construction connaîtra une baisse au cours des prochaines années, il est évident que le projet Rabaska s'impose comme un enjeu incontournable qui favorisera la création d'emplois ou le maintien des emplois dans ce secteur. Il ne faut pas oublier que le projet, dans sa phase de construction, générera un investissement de 840 M \$, s'échelonnant sur une période d'un peu plus de trois ans, soit de 2007 à 2010. L'activité générée par le projet devrait supporter l'équivalent de 4 995 personnes-années, dont 2 440 emplois directs et 2 555 emplois indirects auprès des divers fournisseurs.

En termes d'effectifs, le chantier à lui seul nécessitera 1 580 personnes-années. Les travailleurs se succéderont au rythme moyen de 474 durant la construction. En période de pointe, les effectifs pourront atteindre 800 personnes sur le chantier. En ce qui a trait à la phase d'exploitation, on parle plutôt de l'embauche de 70 personnes par année et ce n'est pas tout puisque les données recueillies par le biais de brochures, documents et site internet de Rabaska, nous indiquent que dans sa phase d'exploitation, le projet suscitera également un budget d'exploitation de l'ordre de 45 M \$.

Pour en revenir à la construction du projet, presque tous les corps de métier de l'industrie seront sollicités pour la réalisation dudit projet. Outre les manœuvres, les métiers les plus en demande seront les tuyauteurs, les soudeurs, les charpentiers, les monteurs d'acier de structure et les cimentiers.

Rabaska s'est engagée à privilégier l'embauche de travailleurs locaux. Prenant en compte le bassin de travailleurs de la construction dans la région de Québec, on estime que le chantier sera composé à 73 % d'effectifs provenant de la région, ce qui représente une masse salariale annuelle pouvant dépasser 60 M \$.

Il appert qu'en faisant appel à la main-d'œuvre locale et régionale, le projet Rabaska favorisera la création d'une expertise locale, qui représente la richesse d'une entreprise comme la nôtre. Par exemple, les besoins associés à la

cryogénie vont nous amener à former certains employés pour répondre à ce besoin spécifique. La nouvelle expertise acquise nous permettra de faire mieux mais aussi de pouvoir obtenir éventuellement d'autres importants contrats.

En plus d'accroître les compétences de notre personnel pour répondre à des besoins très spécifiques, le projet favorise aussi l'employabilité de ces personnes à moyen et long terme. D'ailleurs, les centres de formation et les institutions d'enseignement ne peuvent que se réjouir de la venue d'un tel projet puisqu'il facilitera l'échange d'information entre les entreprises et les institutions, facilitant du coup un meilleur équilibre entre l'offre et la demande pour certains emplois spécialisés, un élément trop souvent négligé à notre avis. Consciente de cette réalité, notre entreprise met toute son énergie à développer les compétences du personnel pour développer une expertise locale pouvant être facilement transférable à tout autre projet d'envergure. Il est de notre devoir comme entreprise de supporter tout projet qui pourrait faciliter la mise en place d'une expertise locale. Le projet Rabaska constitue, à notre avis, la pierre angulaire permettant de donner l'impulsion nécessaire afin de faire croître cette expertise. Dans ce contexte, en plus de favoriser la recherche et le développement (R & D), notamment par les besoins en cryogénie, le projet Rabaska établit des bases solides qui nous permettront, comme entreprise, de prendre le pas de l'innovation.

Nous croyons que le promoteur du projet Rabaska a fait ses devoirs et qu'il a bien démontré toutes les facettes et les retombées du projet. La création d'emplois suscitée par le projet et le développement d'une expertise locale pour plusieurs créneaux spécialisés dans le secteur de la construction sont autant d'éléments qui nous rendent favorables au projet. Comme nous le précisons précédemment, l'industrie de la construction entre selon toute vraisemblance dans une phase de ralentissement dans le secteur industriel, il est clair que la venue d'un projet de cette envergure peut relancer ce secteur.

Les études réalisées par le promoteur de Rabaska nous rassurent comme citoyen et nous indiquent qu'il respecte les normes environnementales. Dans ce contexte, nous croyons que ce projet est nécessaire pour assurer notre croissance mais aussi la pérennité de plusieurs entreprises du secteur localisées à Lévis.